

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-EQ-23

Moto-variateur synchrone à aimants permanents

1. Secteur d'application

Bâtiments tertiaires.

2. Dénomination

Installation d'un moto-variateur synchrone à aimants permanents de puissance comprise entre 0,75 kW et 500 kW.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Application		Montant kWh cumac par kW de puissance moteur
Chauffage, pompage		22 000
Ventilation, renouvellement d'air	Locaux assurant un hébergement	39 000
	Autres locaux	14 000
Réfrigération		11 000
Climatisation		3 000

	Puissance nominale du moteur en kW	
x	P	